

REGLEMENT - CONSULTATION DES FONDS PATRIMONIAUX

Comme le stipule le [RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DIJON](#), adopté par la délibération n° 54 du 24/06/2013 et applicable à compter du 01/09/2013, la **consultation des fonds patrimoniaux est soumise à des dispositions particulières.**

- ◆ Infos pratiques : [bibliothèque patrimoniale et d'étude](#) 3 rue de l'École de droit - 21000 Dijon
- ◆ Contact : bmdijon-bpe@ville-dijon.fr / 03 80 48 84 16
- ◆ Ressources Internet : www.bm-dijon.fr / <http://patrimoine.bm-dijon.fr>

CONDITIONS D'ACCES : PREAMBULE ET ACCREDITATION

S'inscrire / se réinscrire à la BM Dijon : [une carte gratuite à renouveler tous les ans](#)

- ✓ Pour une 1^{ère} inscription : possibilité de [se préinscrire](#) en ligne
- ✓ Remise / mise à jour de carte : sur place (pièce d'identité/justificatif de domicile < 3 mois)

Instruments de recherche : <http://www.bm-dijon.fr/explorerlescollections.aspx>

Tout support de substitution disponible est à consulter en priorité

- ✓ Utiliser les outils en ligne pour accéder aux collections et préciser votre recherche
- ✓ Vérifier au préalable s'il existe des supports de substitution (images numériques, [microfilms](#))

Réservation / demande préalable : bmdijon-bpe@ville-dijon.fr

La communication peut être différée ou refusée pour des raisons de conservation

- ✓ Motiver votre demande d'accès aux fonds patrimoniaux une quinzaine de jours à l'avance
- ✓ Vous assurer dans le même temps de la disponibilité des documents patrimoniaux pour le jour de votre venue

Accréditation patrimoine : un engagement au respect du règlement / un contrat valable 1 an

- ✓ Un formulaire que vous pouvez imprimer et pré-remplir avant votre venue
- ✓ Un entretien personnalisé d'env. 20 min. aux [heures d'ouverture](#) sauf de 13h à 14h (pièce d'identité/carte de lecteur à apporter)
- ✓ Présenter toute pièce annexe justifiant votre demande : attestation du directeur de recherche (modèle [ici](#))...



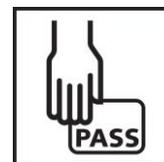
MODALITES DE CONSULTATION : UN ESPACE DEDIE / DES REGLES A OBSERVER

Horaires de l'espace patrimoine (le chœur, en salle de lecture)

- ✓ L'après-midi uniquement, du mardi au samedi (détails et informations [ici](#))
- ✓ Retour des documents au bibliothécaire : 30 minutes avant la fermeture
- ✓ Dernière demande de document : 1 heure avant la fermeture
- ✓ Les documents sont transmis un par un en échange d'un bulletin de demande (ou sur réservation)

Pré-requis avant toute consultation et à chaque visite / l'utilisateur s'engage à :

- ✓ Disposer d'une accréditation patrimoine en cours de validité (< 1 an / pastille verte sur votre carte)
- ✓ Remettre pièce d'identité et carte de lecteur ; pièces conservées le temps de la consultation et restituées après vérification des documents par le bibliothécaire
- ✓ Déposer tout effet personnel : casier consigne individuel et porte-manteau/parapluie
 - ➔ Admis, sous réserve de présentation avant/après : ordinateur portable, appareil photo, notes
 - ➔ Interdits : stylo encre, boîtier à lunettes, pochette, parapluie, tout objet autre que ceux admis ci-dessus
- ✓ Procéder à un lavage/séchage de mains OU porter les gants fournis selon les consignes qui vous seront données (obligatoire dans le cas de photographies et lorsque le bibliothécaire l'indiquera)
- ✓ Consulter et restituer le document dans le respect de son intégrité matérielle d'origine : manipuler avec le plus grand soin, ne pas forcer les reliures, respecter le classement en liasses ; suivre toute consigne particulière qui vous serait donnée par le bibliothécaire
- ✓ Photographies sans flash autorisées, pour usage personnel (tout autre moyen/matériel de reproduction est interdit)



Engagements de la BM Dijon – accueil des usagers / conservation, sûreté-sécurité du patrimoine

- ✓ Tout support de substitution disponible est communiqué en priorité
- ✓ La communication de documents peut être différée ou refusée pour des raisons de conservation
- ✓ Chaque document est vérifié par le bibliothécaire avant/après consultation
- ✓ Tout le matériel nécessaire vous est fourni : gants à usage unique, crayon à papier, marque-page en papier neutre, loupe, mètre-mesure, lampe uv, feuilles pour prise de notes, futons/lutrins, poids...



ACCREDITATION - CONSULTATION DES FONDS PATRIMONIAUX

Vous pouvez pré-remplir ce formulaire avant votre venue ; inscription/vérifications/accréditation sur place.
A renouveler tous les ans (au-delà l'accréditation est caduque)

Première visite Nouvelle visite

NOM	
Prénom	
Date de naissance Nationalité	
Lecteur BM Dijon <i>(vérification sur place)</i>	Carte n° : 2 2100 00 Date de fin validité :
Pièce d'identité <i>(vérification sur place)</i>	<input type="checkbox"/> Carte d'identité <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : N° : Délivré(e) à : Date de fin de validité :
Coordonnées	Adresse :
	Adresse en France (pour chercheurs étrangers de passage) : Téléphone/email :
SUJET / MOTIVATION DE LA CONSULTATION Joindre toute information et pièce complémentaire (lettre de l'université, du directeur/institut de recherche...)	<input type="checkbox"/> Recherche universitaire Niveau : <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Master 1 <input type="checkbox"/> Master 2 <input type="checkbox"/> Doctorat <input type="checkbox"/> Autre : Domaine d'études : Université : Professeur : Sujet(s) : <input type="checkbox"/> Recherche(s) professionnelle(s) <input type="checkbox"/> Recherche(s) personnelle(s) <input type="checkbox"/> Publication(s) envisagée(s)
SIGNATURE	Règlement patrimoine lu et approuvé / engagement à le respecter
<u>PARTIE RESERVEE</u> <u>A</u> <u>L'ADMINISTRATION</u>	DATE : (accréditation valable 1 an) Demande reçue par (intra BM Dijon) :

